



Suivi des Refuges LPO 2023 Le Séquestre



Rédaction et réalisation

Glenn de Quelen
Evelyne Haber

Crédits photos

Evelyne Haber

Relecture

Glenn de Quelen

Coordonnées de l'association

LPO Occitanie - DT Tarn
Place de la Mairie
BP 20027
81290 LABRUGUIÈRE
Tel : 05 63 73 08 38
Mail : tarn@lpo.fr

Partenaire financier

Commune du Séquestre

Contexte

En 2019, Le Séquestre a mandaté la LPO Tarn pour réaliser un diagnostic écologique sur l'ensemble de la commune. Puis en 2022, elle a rejoint le réseau des Refuges LPO en classant 4 espaces communaux.

Refuge de la Birade	3000 m ²	Refuge de St Exupéry	4834 m ²
Refuge du Rajol	6361 m ²	Refuge de Jules Ferry	11000 m ²

Pour chaque Refuge, la LPO Tarn a réalisé des inventaires complémentaires et fait des préconisations de gestion et d'aménagements afin de préserver la biodiversité existante et de favoriser la venue d'autres espèces. Ces éléments ont fait l'objet d'une note de synthèse en 2022.



Bilan 2023

La commune du Séquestre a mis en œuvre sur ces espaces classés en Refuge LPO plusieurs préconisations dont certaines ont été étendues sur d'autres lieux de la commune.

En 2023, le partenariat avec la LPO du Tarn s'est renforcé avec des échanges sur la mise en place des aménagements, de la gestion des espaces verts et de la communication auprès des habitants.

Le volet animation auprès des habitants n'a pas été oublié avec une conférence fin 2022 sur le thème de « Comment aider la faune en hiver ? ».

En juin, une sortie sur les coteaux boisés de la commune intitulée « La nature pour tous » a permis à des personnes ne pouvant se déplacer de découvrir et d'observer la faune et la flore de cet espace naturel.



Les actions menées en 2023 seront présentées dans cette note.

Des compléments d'information seront aussi apportés.

Au-delà des préconisations initiales qui ont été réalisées, cette note présentera de nouvelles suggestions afin d'augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité sur les espaces en Refuge.

Refuge Jules Ferry



Description

C'est le cœur du village avec le bâtiment de la Mairie, l'Ecole primaire, le bâtiment de la restauration, des jardins partagés, un grand parking, le gymnase et les terrains de sport attenants et plusieurs petits espaces enherbés.

L'arrière du bâtiment de la mairie est occupé par un espace réservé au personnel communal. Une mare en est le principal élément.

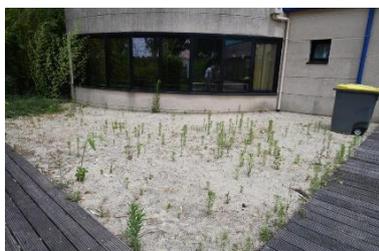
L'existant

😊 Pour éviter les chocs sur les surfaces vitrées de la salle du conseil municipal, des stickers ont été installés. (photo 1)

😞 La mare a évolué depuis sa création : les nénuphars en occupent une partie et des Typhas (Massette) ont colonisé le reste. (photo 2)

😊 Un chemin en bois traverse le jardin. (photo 3)

😊 Entre le bâtiment et ce chemin, une grande zone sableuse avec peu de plantes spontanées. Lors de notre visite, de nombreuses guêpes solitaires terricoles (genre *Bembix*) nichent dans ce sol qui leur convient. (photo 4)



😞 Devant la mairie, des bandes de fleurs annuelles d'origine horticole sont installées. (Photos 5)

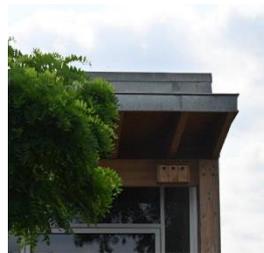
😊 Des nichoirs (moineaux, mésanges) et gîtes à chauve-souris ont été mis en place à divers endroits. (Photos 6)

😊 Une grande fresque colorée anime un mur du gymnase peu esthétique. (photo couverture)



5

6



😊 L'espace en jardin partagé est favorable à la biodiversité car il laisse une place importante aux plantes sauvages qui ne sont pas éliminées systématiquement (comme le Sénéçon commun dont les graines sont très appréciées des *Chardonnerets élégants*). Il offre aussi des floraisons favorables aux pollinisateurs, à l'image des artichauts en fleurs. (Photo 7)



7

8



😊 Des fruitiers ont été plantés en face de la salle de restauration scolaire. L'espace est délimité par des « ganivelles » en bois, esthétiques et permettant à la petite faune de se déplacer. (Photo 8)

☺ En périphérie du parking, un espace enherbé fauché régulièrement fait tampon avec les habitations voisines. Des arbres le bordent entourés d'asphalte. (Photos 9)



9

Préconisations

Voici quelques suggestions pour accueillir plus de biodiversité tout en préservant l'esthétique et en donnant un visuel plus naturel aux espaces communaux.

Les surfaces vitrées :

☞ Des stickers anti-collisions peuvent être placés sur les autres surfaces vitrées de la mairie surtout si les fenêtres donnent sur des espaces arborés.

La mare nécessite un entretien pour qu'elle reste fonctionnelle :

- ☞ Prévoir une alimentation en eau (réserve alimentée par l'eau de pluie – récupérateur par les gouttières).
- ☞ Conserver une partie de la pièce d'eau sans végétation aquatique.
- ☞ Eliminer les Typhas qui ne sont pas adaptés au volume de la pièce d'eau.
- ☞ Réduire l'étalement des nénuphars ce qui favorisera les floraisons.

La surface sableuse peut être aménagée afin de préserver la zone de nidification des guêpes solitaires :

- ☞ Installer une spirale à petite faune ou créer un talus avec un muret de pierres sèches et une zone sableuse en pente douce.
- ☞ Sur le dessus de la spirale ou le long des platelages, installer des plantes aromatiques qui supportent les conditions de sécheresse et de terre pauvre (Thym, origan, Marjolaine, sarriette, lavandes, romarin, ...) et qui offriront une ressource alimentaire pour les pollinisateurs).



Les parterres fleuris devant la Mairie :

- ☞ Remplacer les annuelles, coûteuses et gourmandes en eau, par des vivaces comme des aromatiques (voir plus haut).
- ☞ La partie pelouse peut être aussi remplacée par des plantes tapissantes comme des sédums. Pour structurer les massifs, disposer des grosses pierres et/ou des éléments en bois récupérés.

Les espaces Jardins partagés et restauration :

- ☞ Devant le jardin, un espace enherbé non utilisé pourrait faire l'objet de plantations comme des petits fruitiers. Autre idée : faire un jardin de plantes sauvages spontanées en y ajoutant des bandes de prairie fleurie. Ainsi, les élèves de l'école pourraient avoir à proximité un espace d'observation de la faune et de la flore.



- ☞ Pratiquer une gestion différenciée sur le verger planté devant le bâtiment de restauration : préserver la végétation spontanée autour des arbres avec un fauchage une fois par an et tondre de part et d'autre ce qui créera des cheminements.
- ☞ Des stickers anticollisions pourraient être placés sur les surfaces vitrées en hauteur (reflet important sur les vitres).

Les surfaces enherbées autour du parking et de part et d'autre de la Mairie :

- ☞ Pour rendre ces petits espaces favorables à la biodiversité et agréables aux habitants, notamment en réduisant le phénomène d'« îlot de chaleur », planter des végétaux de différentes hauteurs (petits arbres et arbustes) sous forme de bosquets.

Choisir de jeunes plants et d'origine locale (marque « Végétal local »). Privilégier les espèces à baies.

Prévoir le développement futur des végétaux afin de n'avoir pas à les élaguer voire à les supprimer.

Installer des bancs entre ces bosquets. Il est possible de récupérer des troncs d'arbres abattus, ce qui est moins coûteux et donne un aspect plus naturel.

- ☞ Favoriser les arbres existants (Pin parasol) en enlevant l'asphalte qui les enserme. Délimiter la surface au sol à protéger avec des ganivelles.



Refuge La Birade



Description

Ce vaste bassin d'orage est un espace favorable à la biodiversité car il offre plusieurs habitats intéressants : une zone humide temporaire, des surfaces en talus, des espaces enherbés, de grands arbres (chênes), des alignements de fruitiers.

L'existant

La **gestion différenciée** a été mise en place, notamment sur la bande d'accès au site : plusieurs niveaux de fauche qui favorisent une diversité d'espèces, la préservation des sols et des arbres existants ou plantés (système racinaire et tronc).

Un fauchage régulier le long des zones d'accès, outre son intérêt d'usage, permet de montrer visuellement que la gestion différenciée est un choix de la municipalité et non un « laisser-aller » dans l'entretien des espaces verts.



Les pieds de *Lagertroemia indica* plantés en double haie le long du bassin sont en mauvais état ; certains sont morts. Les conditions du sol ne leur conviennent pas.

Divers nichoirs et gîtes à chauves-souris ont été placés (mésanges, Chevêche d'Athéna).



A proximité (hors Refuge) un espace non utilisé a été planté avec des fruitiers. C'est un aménagement intéressant qui a été reproduit sur d'autres secteurs de la ville.



Préconisations

- ☞ La gestion différenciée doit être poursuivie en affinant si besoin en fonction des usages. (*Voir encart plus loin*)
- ☞ Il convient principalement d'axer la communication sur le bien-être des habitants et les bénéfices tirés pour la communauté.
- ☞ Et pourquoi pas, créer un sentier nature sur la commune passant par les différents Refuges afin que les habitants fréquentent ces lieux familiers avec une vision différente.
- ☞ Préconisée dans le rapport initial, l'installation de tas de pierre, de tas de bois ici et là, voire de souches d'arbres (conservées ou déplacées). Ces aménagements

simples à mettre en œuvre créeront des micro-habitats très favorables à la petite faune en termes d'abris, de gîtes de reproduction et de ressources nourricières.

- ☞ Le nichoir à chevêche devra être remplacé pour éviter qu'il repose sur une branche (accès facilité aux éventuels prédateurs : chats, fouine, martre)



Avantage de conserver des espaces de hautes herbes afin de limiter la peur de certains habitants concernant la présence de serpents : moins de chances de les croiser car on ne s'y aventure pas.

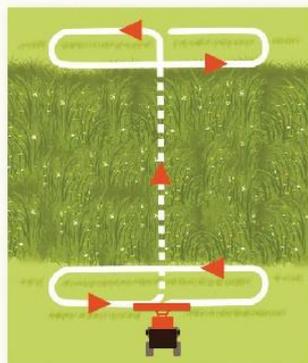
Gestion différenciée, rappel de quelques principes :

- ☞ Tondre régulièrement une bande d'environ 1m de large le long des chemins.
- ☞ Tonte régulière aussi des cheminements enherbés qui permettent aux habitants de se promener.
- ☞ Pratiquer un fauchage tardif, assez tard en été, en n'intervenant qu'une seule fois dans l'année pour qu'un maximum d'espèces puisse accomplir leur cycle de vie.
- ☞ Faucher en commençant par le centre de la parcelle et ne pas couper trop vite pour que les animaux puissent échapper à la coupe (*voir schémas ci-après*).
- ☞ Ne pas couper trop ras, soit a minima 7 cm du sol.
- ☞ Dans la mesure du possible, ramasser le foin qui peut être utilisé en paillis des arbres plantés ou créer des « meules de foin » autour d'un piquet (refuge de nombreuses espèces comme le Hérisson, l'orvet...). L'objectif est d'appauvrir le sol pour favoriser plus d'espèces végétales car ce sont essentiellement les graminées qui s'installent dans les sols enrichis en matière organiques.
- ☞ Créer des zones Refuges en laissant des zones d'herbes hautes non fauchées durant l'hiver. Celles-ci se situeront sur des espaces non fréquentés et éloignés. Elles pourraient être aussi fauchées une fois tous les deux ans mais en veillant à ce que les ligneux ne s'y installent pas.
- ☞ Etablir un plan de gestion qui ciblera les objectifs, le type d'interventions planifiées, leur périodicité, le matériel, le personnel en charge, des cartes des zones concernées.



Technique de fauche « sympa »

• En planche



Refuge du Rajol



Refuge Saint-Exupéry



Description

Ces deux Refuges n'ont pas fait l'objet d'un suivi en 2023, cependant ces bassins d'orage présentent les mêmes caractéristiques que La Birade.

Sur ces deux sites, le pâturage par des ovins sur un temps limité a permis de diversifier les pratiques de gestion différenciée. C'est un atout pour le site car cet usage évite le tassement du sol et les pollutions dues au passage d'engins.

Il est en outre facile de conserver des zones refuges où les ovins n'auront pas accès en positionnant les clôtures.

Préconisations

☞ Les préconisations développées précédemment sur les autres Refuges sont à reproduire sur ces deux sites.

Pour aller plus loin...

La communication est un élément essentiel pour que les habitants connaissent et comprennent les actions menées par la commune pour préserver la biodiversité.

La Mairie a réalisé un flyer répondant aux questions que ceux-ci peuvent poser. Il a été distribué dans les boîtes à lettres.

LES REFUGES LPO DU SÉQUESTRE

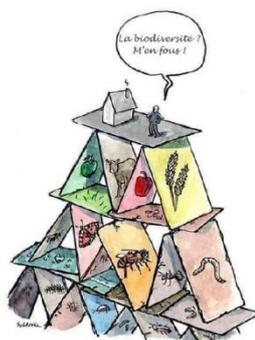


Un Refuge LPO, qu'est-ce que c'est ?

La commune a contractualisé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) du Tarn pour la création, sur son territoire, d'espaces d'accueil pour la biodiversité de proximité.

4 Refuges ont été créés : le Refuge de la Birade, le Refuge du Rajol, le Refuge Saint-Exupéry et le Refuge Jules Ferry.

Un Refuge LPO implique de maintenir un environnement naturel respecté et valorisé, pour les oiseaux bien sûr, mais plus largement pour toutes les autres espèces liées à leurs écosystèmes.



« La nature c'est bon pour la campagne, la ville doit être propre et soignée. »

La nature a pourtant toute sa place en ville :

> pour notre bien-être : il est prouvé que les espaces verts en milieu urbain améliorent notre qualité de vie.

> car la nature se fait de plus en plus rare à la campagne : les parcelles agricoles sont exploitées de plus en plus intensivement et n'offrent plus de place à la nature. En plus, les terrains agricoles sont progressivement remplacés par des zones d'habitations, où les sols sont partiellement artificialisés. Il semble même que certains animaux comme les abeilles se portent mieux en ville qu'à la campagne, probablement parce qu'à la campagne, la pollution par les pesticides est plus importante, suite aux activités agricoles.

L'Homme fait partie de la nature et dépend de la biodiversité, mais elle est aujourd'hui hautement menacée. Il en va de notre propre intérêt de la préserver, et cela passe par le développement de la nature en ville.

« Pourquoi laisser l'herbe pousser dans mon quartier ? »

La **fauche tardive** consiste à laisser monter à graines les plantes sauvages avant de les tailler, tard en été, voire en début d'automne.

Elle offre parfois un aspect jugé **négligé par certains riverains**, pourtant des études menées dans plusieurs régions ont démontré les **nombreux impacts positifs** de cette gestion raisonnée des bandes enherbées :

>> Pour avoir un peu de fraîcheur en été...

Une herbe non coupée maintient le sol à 19.5°C.

Une herbe coupée à 10 cm maintient la température du sol à 24.5°C. Un sol nu en plein été monte à plus de 40°C ! Conséquences : le vivant est détruit et le sol est stérile sur plusieurs centimètres.



>> Pour aider le jardinier...

Cette végétation sauvage, souvent dominée par les graminées, représente un **abri sûr et une source de nourriture non négligeable pour certaines espèces d'insectes**, qui auront ainsi également le temps d'accomplir tout leur cycle de vie, et qui vont s'avérer être de nombreux alliés pour le jardinier.

Par exemple, dans les bandes enherbées et sous les débris végétaux se cachent et vivent les **carabes** (prédateur de cicadelles et d'**otiorhynque** connu pour découper la nuit le bord des feuilles) et le **staphylin odorant** (qui se délecte des limaces et escargots et qui chasse aussi la nuit les larves d'acariens, cochenilles ou mouches dans la litière du sol).



Les syrphes et les chrysopes butinent les fleurs sauvages au stade adulte mais leurs larves bouillonniques sont la terreur des pucerons, notamment ceux que les coccinelles délaissent, comme le puceron cendré du chou.

Sans parler des coccinelles, des abeilles, des bourdons ou des papillons que l'on ne présente plus.



Les reptiles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre biologique d'un milieu. Ainsi les **lézards**, consomment toutes sortes d'invertébrés dont des chenilles, des pucerons ou de jeunes limaces.

Victime de sa **mauvaise réputation**, la **couleuvre** est généralement chassée des jardins, et même tuée. Pourtant, elle est **très utile** car elle participe activement à la lutte contre les rongeurs (souris, campagnols...). La couleuvre se nourrit aussi d'insectes ce qui évite de vaporiser sur les plantations des produits insecticides polluants. Le jardinier a vraiment tout intérêt à protéger ce **serpent inoffensif** qui ne mord pas l'Homme. D'autant qu'avec la tonte différenciée, elle restera bien au frais dans les herbes hautes et ne s'aventurera pas là où l'herbe est tondue plus courte.

Nous nous étonnons parfois d'être littéralement envahis par certains insectes ; cette prolifération incontrôlée trouve souvent son origine dans la disparition des prédateurs... à laquelle nous ne sommes pas étrangers.

« Il faut couper les herbes hautes, sinon cela va prendre feu en été. »



En zone urbaine, nous le savons, si un incendie apparaît c'est toujours suite à un **mégot mal éteint, lancé** sur les herbes. Personne ne peut ignorer les risques de cette **attitude irresponsable**.

Malgré tout, pour éviter les risques, une **bande d'herbe est coupée plus courte sur le bord de la voirie**, c'est ce qu'on appelle la **tonte différenciée**.



Au-delà, la hauteur des herbes permet de maintenir l'humidité et la fraîcheur, limitant les risques.

« Mon chien revient avec des tiques... »

Les espaces verts de la commune ne sont pas forcément un lieu de promenade ou de déjections canines. Vos chiens sont censés être **tenus en laisse** et **des toutounets sont disponibles** à divers endroits du village pour que vous puissiez ramasser, puis jeter les déjections de vos animaux.

Quand vous allez vous promener en forêt, vous ne vous posez pas la question de tout raser pour éviter les tiques ? Vous faites attention de ne pas aller dans les hautes herbes, en restant sur les sentiers, et vous vous examinez en rentrant ? C'est pareil dans votre quartier ! D'ailleurs, il est préférable pour la bonne santé de vos animaux, de les traiter préventivement pour les protéger des tiques et puces.

